



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
REF: 249100003-20241211-VI-DEL-2024131a-AU
Date de l'acte: 2024-12-11
Date de réception préfecture: 27/12/2024

Date de convocation : 4 décembre 2024
Date d'affichage : 4 décembre 2024
Nombre de membres en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 33

Délibération n°VI-DEL-2024-131a
Erreur matérielle (objet corrigé)

Objet : Budget principal 2024 – Décision modificative N°2

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maraïm	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Sana AABIBOU, M. Franck COENNE représenté par M. Gilbert DALLERAC, M. Olivier SIGMAN représenté par Mme Nathalie PABOUDJIAN, M Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M. Tarik MEZIANE

ETAIENT ABSENTS : Mme Kadiatou LY, M. Maxime MARCELIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241211-VI-DEL-2024131a-AU
Date de télétransmission : 27/12/2024
Date de réception préfecture : 27/12/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° VI-DEL-2024-049 du 4 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024,

Vu la délibération n° VI-DEL-2024-077 du 26 juin 2024 relative au vote de la décision modificative n°1 du budget 2024,

Vu l'avis de la Commission de Stratégie Financière et fonctions support en date du 2 décembre 2024,

Considérant qu'il convient d'ajuster les crédits inscrits au budget primitif 2024 en fonctionnement et en investissement, afin de répondre, au plus près, à la réalité des besoins.

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 11 voix contre (MM Bayart, Corbel, Hillaire, Ghenâïm, Meziane, Turlotte, Mmes Binet-Dezert, Commeignes, Royère, Tartarin, Tran Quoc Hung)

- Approuve la décision modificative n°2 du budget principal 2024 qui s'équilibre en fonctionnement à 939 270,00 € et à 1 356 475,50 € en investissement.

En fonctionnement :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	326 420,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	518 500,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	40 000,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	- 100 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 350,00 €	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	140 000,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		939 270,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		518 500,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		10 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		410 770,00 €
TOTAL DES RECETTES			939 270,00 €

En Investissement :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	518 500,00 €	
041	OPERATIONS D'ORDRE DANS LA SECTION	650 000,00 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 399,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 742,00 €	
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES	70 834,50 €	
TOTAL DES DEPENSES		1 356 475,50 €	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		- 279 200,00 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		518 500,00 €
041	OPERATIONS D'ORDRE DANS LA SECTION		650 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS		396 341,00 €
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT RECETTES		70 384,50 €
TOTAL DES RECETTES			1 356 475,50 €

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1^{ère} Adjointe au Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : 27 DEC. 2024 et de sa réception par le représentant de l'Etat.